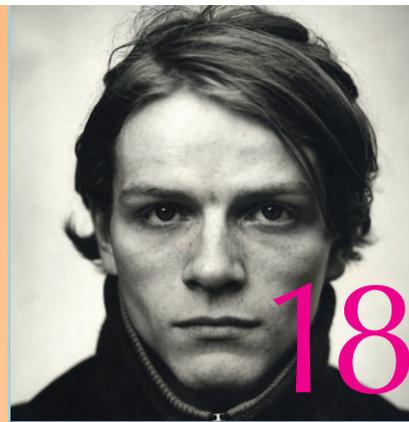




Budget 2008 :
une aide régionale
pour doper les recettes



Attention accrue
pour la propreté publique



Parcours d'Artistes
Appel aux artistes

Jette Info

n° 149

DOSSIER

12 & 13

Les commerces constituent le coeur de notre commune. L'offre riche en magasins, restaurants, cafés,... permet aux jetteois de trouver la qualité à deux pas de chez eux. Notre commune compte trois grands noyaux commerciaux: la galerie Mercure, la place Werrie et les alentours des places Reine Astrid et Cardinal Mercier. Ce mois-ci, nous mettons en avant les différentes initiatives de soutien du secteur commercial pour le Miroir et la place Cardinal Mercier. Outre le plan de localisation des commerces situés autour de ces deux places, vous trouverez dans le dossier de ce Jette Info une présentation des nouveaux commerces installés à Jette, ainsi que des projets "Stop mégots" - il s'agit de cendriers destinés au secteur Horeca et à l'espace public - et d'harmonisation des terrasses de la place Reine Astrid.

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél.: 02.423.12.11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Investir dans le coeur commercial de Jette



Invitation

Réception de Nouvel An pour les Jetteois

le 19 janvier 2008 à 11h

Athénée Royal de Jette - avenue de Levis Mirepoix 100

Il s'est dit au conseil communal...

Taxes - règlements adoptés pour 6 ans. Les taxes représentent une partie des recettes communales. Outre l'impôt sur les personnes physiques et le précompte immobilier, différentes taxes et impositions sont perçues par la commune. Elles portent sur l'exercice d'activités sur le territoire communal (établissements bancaires, night-shops, phone-shops, vidéo-shops, chambres d'hôtels,...), sur l'occupation de l'espace public (placement de conteurs et d'élévateurs, kermesses, affichage public, mobilier urbain à caractère publicitaire,...), sur diverses nuisances (immeubles inhabités ou inexploités et terrains laissés à l'abandon, distribution d'imprimés publicitaires non adressés, propreté et salubrité publiques,...) et enfin sur les services rendus par l'administration communale (délivrance de documents administratifs, célébration de mariages, surveillance des raccordements aux égouts publics, location de salles, dépôt de déchets verts,...). La plupart des ces taxes et impositions (près de 50) ont été renouvelées pour une période de 6 ans (de 2008 à 2013). Parallèlement, notre commune s'est engagée à participer dans les mois à venir à un processus de réflexion, initié au niveau régional, afin d'aller vers une plus grande simplification des taxes appliquées dans les 19 communes.

Kids' Holidays Jette - nouveaux tarifs. Compte tenu de l'évolution du coût de la vie, les taux horaires de rémunération des animateurs de la plaine de vacances Kids' Holidays Jette ont été augmentés. A partir des vacances de Pâques 2008, un animateur breveté gagnera ainsi 8,50 EUR/heure au lieu de 8,10 EUR/heure, tandis qu'un animateur non breveté touchera 6,50 EUR/heure au lieu de 5,39 EUR/heure. L'intervention financière des parents a, elle aussi, été revue à la hausse : 6,20 EUR/jour pour les enfants jettois, 12,40 EUR/jour pour les non-jettois et 3,10 EUR/jour pour les enfants qui bénéficient d'un tarif réduit après enquête sociale (au lieu de respectivement 5,50 EUR, 9,50 EUR et 2,75 EUR/jour). A noter que le montant de l'intervention financière des parents sera lié à l'indice santé des prix à la consommation. En outre, 1 EUR sera désormais réclamé aux parents si leur enfant reste à la garderie entre 17 et 18h.

**La prochaine séance du conseil communal est fixée au 30 janvier à 20h.
Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil
(place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).**



Travailler ensemble pour un commerce dynamique

Le commerce occupe sans aucun doute une place essentielle dans la vie de notre commune. Le marché dominical attire chaque semaine quantité de visiteurs vers le centre de Jette, tandis que le marché annuel jouit d'une excellente réputation. Les nombreux commerces, cafés et restaurants prouvent, si besoin était, que Jette est bien plus qu'une cité-dortoir. Notre commune vit et propose à ses habitants des activités pour tous les goûts.

Grâce aux commerçants établis dans notre commune, les Jettois ont accès à des services et à des articles de qualité à deux pas de chez eux. Vous êtes à la recherche d'un horloger pour réparer la vieille horloge de Grand-Mère, d'un restaurant agréable, d'une bague pour demander votre amie en mariage ? Tout cela, vous le trouvez à Jette.

L'administration communale, le collège des bourgmestre et échevins, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois, l'asbl Promotion de Jette, l'association des commerçants Shopping Jette et l'Agence régionale pour le Développement urbain Atrium apportent tous leur contribution à la vie commerciale de Jette. Ces différents partenaires sont conscients de la nécessité de promouvoir un commerce de qualité pour notre commune et ses habitants. C'est pourquoi ils s'investissent pleinement pour dynamiser cette vie commerciale. Les exemples ne manquent pas. Citons le concours de fin d'année organisé par Shopping Jette (avec une voiture comme premier prix), le marché de Noël, la construction d'un pavillon pour abriter la friterie de la place Reine Astrid,... Des actions comme le placement de cendriers devant les établissements du secteur horeca et dans les lieux publics ou l'octroi de primes accrues à la rénovation dans le cadre du contrat de quartier peuvent également jouer un rôle important. Le plan commercial, sur lequel figurent les commerces établis sur l'axe de la place Reine Astrid à la place Cardinal Mercier, est un atout supplémentaire proposé aux commerçants et à leurs clients. Notre commune rassemble ainsi progressivement les pièces d'un puzzle qui lui assure un commerce sans cesse plus dynamique pour l'avenir.

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

Invitation

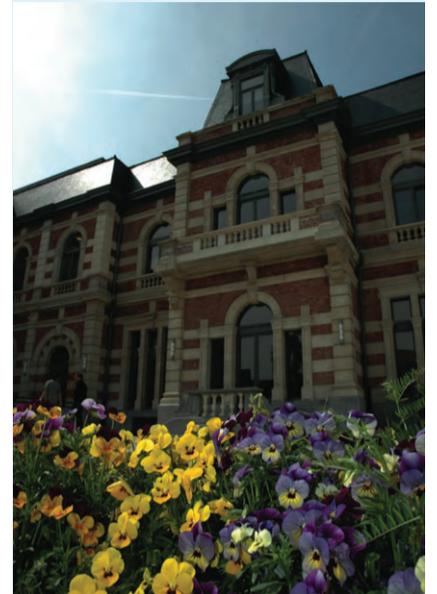
Jette est une commune où il fait bon vivre. Vous aimez votre environnement, mais peut-être avez-vous des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux. Peut-être désirez-vous simplement entrer en contact avec d'autres Jettois. Pour les nouveaux Jettois, cette réception est l'occasion de découvrir les services communaux à leur disposition.

Rejoignez-nous alors le 19 janvier 2008 afin de partager le verre de l'amitié dans une ambiance détendue.

Hervé Doyen,
Député - Bourgmestre,
le Collège des Bourgmestre et Echevins,
le Conseil communal,
le Conseil de l'Action sociale,
le Conseil d'administration du Foyer jettois
&
Paul-Marie Empain, Secrétaire communal
vous invitent à la
RÉCEPTION DE NOUVEL AN POUR LES JETTOIS
le 19 janvier 2008 à 11h
Athénée Royal de Jette - avenue de Levis Mirepoix 100

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

En raison de la réception de
Nouvel An pour le personnel communal,
l'administration communale ne
sera accessible le **mercredi 9 janvier
2008** qu'entre 8h30 et 11h45.

Horaire des services communaux sauf en juillet et en août

Services Population, Etat civil et
GEFICO (Finances) : les lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h30 à
14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h30 à 14h,
le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Esseghem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Budget 2008 :

une aide régionale pour doper les recettes

Le 19 décembre dernier, les conseillers jettois étaient réunis pour une séance particulièrement importante, consacrée à l'examen du budget communal pour l'année 2008. L'échevin des Finances Jean-Louis Pirottin a présenté un budget en équilibre. Sans une aide régionale de quelque 3 millions d'euros, cet exercice budgétaire se serait cependant conclu par un déficit, comme les précédents. En cause : le sous-financement structurel des communes en général et de Jette en particulier.

Pour bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrit ce budget 2008, il est indispensable de prendre en compte l'évolution financière de la commune. D'année en année, les exercices budgétaires se sont clôturés dans le rouge, le solde négatif d'un exercice venant s'ajouter au déficit cumulé des années antérieures. Ce déficit cumulé a été stabilisé en 2003-2004 et réduit en 2005, suite à l'intervention du Fonds régional de Refinancement des Trésoreries communales. En 2006, le déficit cumulé atteignait -15.500.000 euros (après avoir frôlé les -25.000.000 euros en 2003).

Dotation aux communes : Jette, parent pauvre

Les autorités communales, et l'échevin des Finances au premier chef, se sont bien entendu interrogées sur les raisons du déficit budgétaire chronique enregistré par notre commune. Force est de constater qu'elle est confrontée à un problème de sous-financement qui touche toutes les communes bruxelloises, même si toutes ne sont pas touchées de la même manière. Un examen attentif des recettes permet de mieux cerner le problème.

Les recettes les plus importantes sont l'impôt sur les personnes physiques (IPP), le précompte immobilier (PI) et la dotation générale aux communes. La réforme fiscale de 2001 s'était soldée par un moins bon rendement de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. La reprise de la croissance de l'IPP, annoncée pour 2007, semble toutefois se confirmer et devrait se prolonger en 2008. En ce qui concerne le précompte immobilier, le rendement pour Jette est inférieur à la moyenne régionale et ce, malgré un taux d'imposition plus élevé (2.990 centimes additionnels à Jette contre 2.722 de moyenne pour la Région). Ceci dit, l'indexation du revenu



Le soutien régional permet à la commune à présenter un budget en équilibre, mais cette aide est limitée dans le temps...

cadastral et les nouvelles constructions en cours à Jette ont amené les autorités jettoises à prévoir une hausse de la recette du PI au budget 2008.

Reste à évoquer la dotation générale aux communes, mécanisme de solidarité instauré au niveau de la Région bruxelloise. Cette dotation représente une partie importante de nos recettes communales (15,8 % en 2008). Elle est distribuée aux communes en fonction d'une clé de répartition qui n'est guère favorable à Jette. Notre commune représente en effet 4,19 % de la population bruxelloise, mais ne perçoit que 3,25 % du fonds des communes. Après paiement des dotations à la zone de police et au CPAS, les disponibilités financières de Jette s'élèvent à 322,20 euros par habitant, ce qui place notre commune en 18^{ème} place au classement régional. A noter que les disponibilités de Woluwe-Saint-Pierre qui occupe la 1^{ère} place de ce classement sont deux fois plus élevées que celles de Jette.

Il va sans dire que le collège des bourgmestre et échevins s'est insurgé contre cette disparité qui place Jette dans une situation financière délicate. Les autorités régionales ont rencontré partiellement les attentes de notre commune en lui octroyant une subvention de près de 3 millions d'euros en 2007, 2008 et 2009, dans le cadre d'une ordonnance visant à améliorer la situation budgétaire des communes. Cette subvention permet aux finances jettoises de tendre vers l'équilibre pour les exercices concernés. Le sous-financement structurel de notre commune n'en sera pas pour autant résolu au-delà de 2009. Le collège jettois continuera dès lors à interpeller les instances régionales et fédérales afin qu'une solution de fond soit apportée pour assainir durablement les finances communales.

Améliorer le cadre de vie sans creuser le déficit

Comme ce fut le cas lors des exercices précédents, le budget 2008 se caractérise par un effort particulier en vue de maîtriser les dépenses. Ainsi, les frais en personnel qui représentent plus de la moitié des dépenses devraient permettre à l'administration communale de faire face à ses missions pour la période 2008-2010 avec un effectif stabilisé. A noter que la croissance de l'effectif, enregistrée depuis 2004, correspond à des agents contractuels subventionnés mis à disposition ou à du personnel subventionné, postes dont la charge pour le budget communal est compensée par une recette.

De même, l'augmentation significative des dépenses de fonctionnement de l'administration communale (+ 12,15 % par rapport au budget initial 2007) est essentiellement liée à des projets subsidiés (prévention, accrochage scolaire, accueil extrascolaire,...), pour lesquels une recette est également inscrite au budget.

Après une forte hausse durant la période 2001-2006, l'intervention communale pour la zone de police et le CPAS augmente de 2,85 % au budget 2008, ce qui correspond à l'indexation annuelle de 2 à 3 % attendue jusqu'en 2010. De leur côté, les dépenses de dette subissent une croissance de 7 % due à la hausse des taux d'intérêt en 2007 et à la souscription d'un emprunt afin de financer la nouvelle Maison communale (projet pour lequel la commune a bénéficié jusqu'ici d'un prêt du Fonds régional).

Des projets, les autorités communales en ont inscrits au budget 2008. Les investissements s'élèvent à un

montant de 6,8 millions d'euros (dont 4,7 millions d'euros financés par emprunt). Dans le cadre du contrat de quartier (projet subventionné à concurrence de 90 % des dépenses), la commune a programmé l'achat d'un immeuble (pour y aménager une maison communale d'accueil de l'enfance), la rénovation de la voirie et des trottoirs des rues des Flamands et des Wallons, ainsi que les honoraires des études pour l'aménagements des surfaces à acquérir sur le site de l'ancienne firme pharmaceutique Pfizer.

La commune a également prévu d'investir dans ses propres bâtiments. Sur les 2,1 millions d'euros prévus, 400.000 euros permettront d'effectuer divers aménagements dans les écoles, tandis que 300.000 euros porteront sur l'étude en vue de la rénovation du complexe scolaire du Poelbos.

Parmi les autres investissements inscrits au budget 2008, citons l'achèvement du projet qui verra la création de logements à l'angle de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'Eglise-Saint-Pierre, l'aménagement de la rue Essegem (entre la rue Jules Lahaye et le bd de Smet de Naeyer), la rénovation de différentes voiries (rues de la Bravoure, de la Loyauté, de la Résistance,...), l'aménagement de petits espaces verts, la rénovation de plusieurs infrastructures sportives (terrains de tennis en brique pilée, pistes du minigolf, revêtement de la salle omnisports) ou encore l'étude pour l'aménagement d'un boulo-drome.

Un juste équilibre a donc été trouvé entre l'amélioration nécessaire du cadre de vie des Jettois et les contraintes financières qui limitent la capacité d'investissement de la commune.

Le budget 2008 en chiffres

	Budget 2008 (euros)	Budget 2008 /budget 2007
Dépenses		
Personnel	35.633.861,26	+ 7,67 %
Fonctionnement	5.250.652,00	+ 12,15 %
Dette	8.776.390,23	+ 7,00 %
Transferts (CPAS, zone de police,...)	16.847.682,14	+ 2,85 %
Total dépenses	66.508.585,63	+ 6,65 %
Recettes		
Dette	2.943.000,00	+ 21,96 %
Prestations	3.708.052,28	+ 2,91 %
Transferts	56.921.964,35	+ 8,01 %
dont enseignement subventionné	10.895.197,00	+ 9,45 %
Total recettes	63.573.016,63	+ 8,46 %
Résultat exercice propre	- 2.935.569,00	
Intervention régionale	+ 2.935.569,00	
Résultat	0	



Jette

VOUS ÊTES PRÊT À METTRE VOTRE COMPÉTENCE AU SERVICE D'UNE ADMINISTRATION EN MOUVEMENT ? CELA NOUS INTÉRESSE ...

LA COMMUNE DE JETTE ORGANISE DES EXAMENS EN VUE DE CONSTITUER UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT POUR LES FONCTIONS SUIVANTES:

- **ASSISTANT ADMINISTRATIF (niveau C) - Fonction RÉDACTEUR**
 Votre profil:
 - Vous disposez d'un diplôme ou certificat homologué de l'Enseignement Secondaire Supérieur; ou d'un diplôme ou certificat d'études pris en considération pour l'admission aux emplois de l'Etat classés en 2^{ème} catégorie.
- **SECRÉTAIRE TECHNIQUE (niveau B) - Fonctions CONTRÔLEUR DES TRAVAUX / CONSEILLER EN PRÉVENTION**
 Votre profil:
 - Vous disposez d'un diplôme en rapport avec la fonction de:
 - contrôleur des travaux: diplôme A1 ou B1 en rapport avec la fonction de contrôleur des travaux
 - conseiller en prévention: diplôme de gradué/candidat/bachelier et d'une attestation de réussite de formation complémentaire de Conseiller en prévention (premier ou second niveau).
- **SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (niveau B) - Services généraux**
 Votre profil:
 - Vous disposez d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur de type court ou un diplôme de candidat; ou d'un certificat de réussite de base en Management communal, délivré par l'Ecole Régionale d'Administration Publique (E.R.A.P.).
- **ARCHITECTE (niveau A)**
 Votre profil:
 - Vous disposez d'un diplôme d'architecte délivré conformément à la loi du 18/02/1977 relative à l'organisation de l'enseignement de l'architecture.
- **SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION (niveau A) - Services généraux**
 Votre profil:
 - Vous disposez d'un diplôme ou certificat pris en considération pour l'admission aux emplois de niveau A dans les administrations de l'Etat.

Intéressé(e) ?
 Veuillez envoyer votre candidature comprenant tous les documents suivants:
 - copie du diplôme (et des éventuelles attestations de réussite annexes)
 - formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site web de la commune: www.jette.be) complété et signé.
 Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service GRH de la commune les jours ouvrables entre 8h30 à 12h30 sauf le jeudi de 13h00 à 16h00.
 Votre candidature doit parvenir sous pli recommandé adressée à:
 Monsieur le Bourgmestre (Hervé Doyen)
 Administration communale de Jette - Chaussée de Wemmel 100 - B-1090 Jette
 pour le **vendredi 18 janvier 2008** - date limite d'inscription.

Le Centre public d'Action sociale de Jette recrute...

...un(e) directeur(-trice) administratif(-ve)

pour la Maison de repos et de soins (MRPA)/ Maison de repos pour personnes âgées (MRS)

Les candidat(e)s à la fonction doivent réunir les conditions suivantes:

- être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès aux emplois de niveau 1 des administrations de l'Etat et impliquant une formation utile à l'exercice de la fonction;

- être détenteur de l'attestation agréée par les Ministres prouvant une formation de 250 heures portant sur la gestion d'établissement pour personnes âgées;

- être de conduite irréprochable;

- pour les candidats masculins, avoir satisfait aux lois sur la milice;

- jouir de droits civils et politiques;

- satisfaire à un examen médical préalable à l'entrée en service;

- réussir un examen d'aptitude.

Résumé des épreuves:

1. résumé et commentaire d'une conférence sur un sujet d'ordre général;

2. épreuve écrite en matière de droit administratif, droit civil, loi du 08.07.1976 organique des C.P.A.S. et sur la législation relative aux M.R.P.A./M.R.S.;

3. épreuve de conversation: évaluation de la personnalité, des capacités de réflexion, d'élocution et de management du candidat.

Montant du droit d'inscription, non remboursable: 10 EUR

Les candidats à la fonction de directeur administratif de la M.R.P.A./M.R.S. doivent satisfaire à l'examen linguistique organisé par le Bureau de sélection de l'administration fédérale en vue d'établir leur connaissance suffisante écrite et orale de la seconde langue (brevet Selor de niveau A/1 art. 8-9§1).

Les candidatures doivent être introduites, par la voie de la recommandation postale, auprès de Madame Clara Quaresmini, Présidente du C.P.A.S., rue de l'Eglise Saint-Pierre 49 à 1090 Jette, pour le 28.02.2008 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le Service G.R.H. du C.P.A.S. de Jette, tél. 02.422.46.58 ou 02.422.46.55.

Transports en commun : une carte à puce pour les seniors

Les seniors peuvent utiliser en primeur le nouveau système de paiement de la STIB

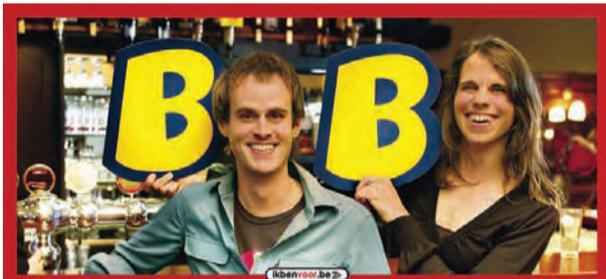


Les personnes de plus de 65 ans peuvent voyager gratuitement sur le réseau de la STIB grâce à un abonnement 65+. Elles sont désormais invitées à se procurer une carte à puce MoBIB. D'ici le milieu de l'année prochaine, cette nouvelle carte aura remplacé tous les titres de transport (cartes de voyages et abonnements) délivrés par la STIB. Les seniors la reçoivent en primeur.

Grâce au système MoBIB, le titre de transport peut être chargé sur la puce de la carte selon les besoins du client. Les abonnements annuels ou mensuels, les cartes de 10 voyages, les cartes d'1 jour et les titres de transport gratuits peuvent donc être chargés indifféremment sur la carte MoBIB. Chaque fois qu'il monte dans un véhicule de la STIB ou qu'il change de ligne, le voyageur sera invité à pointer sa carte, même s'il

est en possession d'un abonnement.

Ce nouveau système est introduit depuis début 2008. D'ici mi-2009, les 500.000 abonnés de la STIB devraient être en possession d'une carte à puce MoBIB. Afin d'assurer une transition en douceur, la société bruxelloise de transports en commun a prévu une période de quelques mois au cours de laquelle les anciennes cartes et les nouvelles seront valables.



Pas d'alcool au volant

Comme chaque année, l'IBSR a lancé une grande campagne BOB. Il s'agit toujours de signifier aux conducteurs de tous âges qu'alcool et volant ne font pas bon ménage. D'où le slogan: Pas de fête sans Bob!

La consommation d'alcool est responsable de près d'un quart des décès sur les routes. Cela signifie que de nombreuses vies auraient pu être sauvées si chaque conducteur avait pris la responsabilité de se glisser sobre derrière son volant. C'est pourquoi il est important de choisir un bob à l'avance, durant la période des fêtes et lors des réceptions de Nouvel An programmées dans le courant du mois de janvier.

Cette personne s'engage à ne pas boire d'alcool et à ramener les autres fêtards sains et saufs à la maison. On évite ainsi de transformer une fête en cauchemar à cause d'un accident de la route.

Toujours pas convaincu(e) du risque plus élevé d'accidents et/ou de victimes de la route suite à la consommation d'alcool? Le risque de vous voir infli-

ger de solides amendes vous fera peut-être changer d'avis. Cette année, la police entendait réaliser plus de 150.000 contrôles pour les fêtes. Des petites équipes de contrôle mobile ont surgi à des endroits et des heures imprévus pour soumettre les conducteurs à un test d'haleine. Les chances d'attraper des conducteurs ivres sont alors sensiblement augmentées. Un chauffeur averti en vaut deux.

Travaux

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés là où c'est nécessaire. Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Chaussée de Wemmel

Pose de nouvelles canalisations

Afin de limiter les désagréments de chantiers successifs au même endroit, plusieurs impétrants se sont coordonnés pour réaliser leurs travaux en concertation. Ainsi, Sibelga et l'IBDE ont procédé au remplacement de certaines canalisations dans les rues Legrelle, Brunard, Dopéré et Boghemans. Ces travaux de longue haleine ont été divisés en 8 phases distinctes. Le chantier devrait s'achever, par la chaussée de Wemmel, dans le courant du mois de janvier.

Avenue Firmin Lecharlier

Pose de nouvelles canalisations

Sibelga et l'IBDE ont décidé de se coordonner pour procéder au remplacement de certaines de leurs canalisations dans l'avenue Firmin Lecharlier. Un chantier de 19 semaines a commencé en novembre. La circulation sera maintenue dans les deux sens pendant la durée des travaux.



Un nouvel ombudsman bientôt dans nos rues

Un nouvel ombudsman de la propreté publique entrera bientôt en fonction au sein de l'administration communale de Jette. Actuellement, un ombudsman, Jacques Geels, est déjà présent sur le terrain. Sa tâche consiste essentiellement à lutter contre les infractions en matière de propreté publique. Parallèlement, l'ombudsman fraîchement engagé sera chargé de coordonner les campagnes de propreté, d'intensifier la politique

dynamique de notre commune dans ce domaine et d'être à l'écoute de la population pour les questions et problèmes liés à la propreté.

Concrètement, cela signifie que ce nouvel ombudsman jouera un rôle crucial pour que Jette soit et reste une commune propre. La poursuite des infractions en matière de propreté sera l'une de ses priorités, conformément à l'approche plus répressive que

notre commune s'est fixé (lire ci-dessous). La lutte contre les dépôts clandestins, l'utilisation correcte des poubelles de rue, le respect de l'horaire fixé pour la sortie des sacs poubelles ou encore les déjections canines retiendront toute son attention.

Il accordera en outre une place importante à la coordination des initiatives prises par la commune dans le domaine de la propreté. Citons

notamment la campagne annuelle d'affichage, les actions de nettoyage sur le terrain, la sensibilisation dans les écoles,...

L'engagement de cet ombudsman constitue un pas supplémentaire dans le combat quotidien mené à Jette afin de préserver la propreté du cadre de vie. Ce défi, c'est ensemble que nous, administration communale et citoyens, devons le relever.

Attention accrue pour la propreté publique

"Souiller l'espace public est un délit"

Les poubelles ne servent qu'aux petits déchets, pas aux déchets ménagers



L'administration communale s'investit quotidiennement pour préserver la propreté de l'espace public, sous l'impulsion de l'échevine de la Propreté publique Claire Vandevivere. Outre la présence des balayeurs de rues sur le terrain, des actions telles que la campagne annuelle d'affichage, l'opération de nettoyage "quartiers propres" en juin, la sensibilisation des plus jeunes,... contribuent à faire de Jette une commune propre. Face à des personnes qui s'entêtent malgré tout à se rendre coupables de dépôts clandestins ou qui salissent l'espace public, l'administration communale opérera pour la répression, parallèlement aux actions menées en matière de prévention. Cette approche répressive sera mise en oeuvre dans les mois qui viennent.

En dépit des campagnes de sensibilisation, il subsiste toujours des habitants qui salissent leur cadre de vie.

Cela va du mégot ou du papier jeté négligemment sur le trottoir aux sacs poubelles déposés dans les poubelles publiques ou au dépôt de déchets de construction à un endroit isolé. Rien n'excuse le comportement de ces personnes. Il existe des dispositifs permettant de se débarrasser de chaque type de déchet d'une manière peu onéreuse et respectueuse de l'environnement. Vos déchets ménagers sont collectés chaque semaine, la Région se charge de vos déchets verts (que vous pouvez également déposer auprès du service communal des Plantations) ou de vos encombrants (que vous pouvez aussi emmener aux déchetteries régionales). Des dispositifs sont même prévus pour les petits déchets chimiques, les cartouches d'encre ou les vieux GSM (lire en page 10). En rue, vous pouvez jeter vos petits papiers ou les canettes dans l'une des 400 poubelles communales qui sont disséminées

dans les rues, les parcs, près des arrêts de bus,... alors que des cendriers ont été placés pour recueillir vos mégots.

L'administration communale sera désormais ferme et conduira également une politique de répression proactive à l'égard des personnes qui ne respectent pas la propreté. Une équipe spéciale du service de la Propreté poursuivra les contrevenants. Cette équipe bénéficiera du soutien de la police lors d'interventions sur le terrain ainsi que des fonctionnaires assermentés de l'administration communale qui pourront délivrer des amendes administratives. Les amendes qui frappent les infractions en matière de propreté publique peuvent s'élever à 99 EUR. A chacun d'entre vous donc de respecter l'espace public, votre cadre de vie.

Sensibiliser les enfants de manière ludique

A partir de 2008, la commune entame une campagne de sensibilisation à la propreté dans les écoles jettoises, dans le cadre de l'opération Pat Rouille organisée par la zone de police Bruxelles-Ouest. A l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, les élèves de 6ème année des écoles jettoises recevront un document de travail lors d'un exposé sur le respect de l'espace public.

Ce document est fait "sur mesure" pour les enfants. Utilisant un langage approprié, il apprend aux enfants comment ils peuvent contribuer à un cadre de vie propre; le tout d'une manière ludique. Des petits jeux à thème leur permettent d'évaluer leurs connaissances en matière de déchets et de propreté publique.

Le but de cette initiative est de conscientiser les enfants, la future génération d'adultes, à l'importance d'un espace public propre ainsi qu'au rôle qu'ils ont à jouer dans ce domaine. Les parents peuvent, en outre, être sensibilisés par leurs enfants. Les jeunes ado pourront rappeler papa à l'ordre s'il jette ses mégots par terre ou maman si elle jette des papiers sur le trottoir. Si nous pouvons enseigner aux jeunes à jeter leurs canettes, chewing gums et papiers dans les poubelles, un grand pas sera fait. Ce que l'on apprend étant enfant, on ne l'oublie pas à l'âge adulte.

Ce document est disponible sur demande auprès du service communal de la Communication - 02.423.13.22.



Plan 'énergie' Plage II pour Jette

Un soutien financier pour les économies d'énergie

Le plan régional Plage (Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique) a été étendu début 2008 à huit communes bruxelloises parmi lesquelles Jette. Par le biais de ce plan, la Région de Bruxelles-Capitale accorde un soutien financier aux communes qui économisent l'énergie et limitent les émissions de CO2.



Plage I, lancé en 2005 dans sept communes bruxelloises, a débouché sur la réalisation d'un 'cadastre énergétique' dans lequel figurent 331 bâtiments communaux sur un total de 507. Ce cadastre permet de contrôler la consommation énergétique des bâtiments, de détecter d'éventuelles anomalies et de prendre les mesures correctrices qui s'imposent. La performance énergétique des bâtiments en question peut ainsi être améliorée.

Concrètement, le plan 'énergie' Plage II permettra à notre commune d'engager un responsable de la gestion énergétique qui se penchera sur la consommation des dif-

férents bâtiments communaux (écoles, crèches, infrastructures sportives, administration,...) et proposera des mesures afin de les rendre plus économes. Des audits énergétiques seront effectués dans les bâtiments énergivores, tandis que des investissements seront consentis afin de privilégier les énergies renouvelables (placement de panneaux solaires sur le bureau du cimetière, par exemple) et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (double vitrage, chaudière à haut rendement). L'objectif de ces mesures est d'atteindre une diminution de la consommation d'énergie de 15 à 20 % en trois ans.

Bruxelles-Propreté associe les Bruxellois à la propreté de leur ville

Jusqu'à la fin de ce mois de janvier, Bruxelles-Propreté mène une campagne de propreté sous le slogan "La ville est belle quand tout Bruxelles s'y met". Cette campagne a pour but d'inciter les Bruxellois à témoigner du respect pour leur ville. Le message se décline sous la forme d'affiches placées dans les gares, le long des grands axes, sur les véhicules de transport en commun,...

Le slogan "La ville est belle quand tout Bruxelles s'y met" rappelle aux citoyens que la propreté de la ville est

aussi entre leurs mains. La Région, Bruxelles-Propreté et les communes investissent des moyens importants en main-d'oeuvre et en actions ciblées pour rendre la ville propre. Des résultats durables ne pourront cependant pas être atteints si les habitants eux-mêmes ne témoignent pas de respect pour leur cadre de vie. Par le biais de cette campagne, Bruxelles-Propreté lance donc un message positif pour sensibiliser les Bruxellois à leur rôle en matière de propreté.

Les investissements ne peuvent atteindre des résultats durables que si les habitants eux-mêmes témoignent de respect pour leur cadre de vie

La ville est belle quand tout Bruxelles s'y met.

BRUXELLES
à la propreté
PROPRETÉ

www.bruxelles-proprete.be 0800/981 81

Plan hiver contre la pollution atmosphérique

Au cours des dernières semaines, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à une hausse de la pollution atmosphérique liée aux conditions hivernales. Ces pics de pollution sont la conséquence du smog hivernal qui s'accumule lors de périodes sans vent. Ils constituent un danger pour notre santé et sont particulièrement nocifs pour les enfants, les personnes âgées et les patients atteints d'asthme. La Région bruxelloise a lancé cette année un plan hiver contre la pollution. Ce plan prévoit essentiellement des actions de sensibilisation, mais il comporte également un volet répressif.

Dans la pratique, la Cellule Interrégionale de l'Environnement (CELINE) détermine quand un pic de pollution menace. La Région de Bruxelles-Capitale prend des mesures lorsque la qualité de l'air est mauvaise pendant deux jours de suite. La mesure principale consiste à inciter les automobilistes à laisser leur voiture au garage durant les pics de pollution. S'ils doivent malgré tout prendre

le volant, ils sont tenus de respecter une limitation de vitesse. Des contrôles supplémentaires sont instaurés afin de vérifier le respect de cette limitation. A noter que c'est à une vitesse constante de 50 km/h que l'émission de substances polluantes est la plus faible.

Au cours des prochains mois, les ministres compétents entreprendront diverses actions afin de promouvoir les transports en commun. Ce sera tout bénéfique pour la qualité de l'air que nous respirons à Bruxelles.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des encombrants (uniquement sur rendez-vous) est assurée durant les mois d'hiver.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Durant les mois d'hiver, la collecte des déchets verts est remplacée le dimanche par la collecte des encombrants, uniquement sur rendez-vous (voir détails ci-contre). La collecte dominicale des déchets verts reprendra au printemps.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 52 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de janvier et février 2008:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
les 14 janvier et 11 février de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
les 28 janvier et 25 février de 18h30 à 19h30

Jette s'investit au-delà de ses frontières



Le partenariat entre Jette et la commune marocaine de Sidi Bibi se poursuit. Son volet environnemental passe même à la vitesse supérieure: les études préliminaires et la phase de planification sont passées, voici venu le temps des réalisations plus visibles.

L'année 2007 fut particulièrement riche en aboutissements dans ce projet. En effet, le plan de gestion durable des déchets a été finalisé. De plus, une formation au compostage est donnée aux fonctionnaires communaux de Sidi Bibi par des maîtres composteurs. Cette formation est intéressante à plus d'un titre: outre l'amélioration du sol et la diminution du volume des déchets mis en décharge, elle s'effectue en cascade, de sorte que les maîtres composteurs forment d'autres maîtres et ainsi de suite. Les techniques de compostage sont même parvenues jusqu'au collègue et aux jeunes de la région de Sidi Bibi. D'autre part, avec le soutien de la commune de Jette, Sidi Bibi a formalisé une con-

vention pour la réalisation d'une décharge pilote contrôlée avec les associations de trois villages. La construction de cette décharge va pouvoir commencer début 2008 avec la création d'une fosse, d'un mur de soutènement et d'un espace de tri. A cet égard, il est saisissant de constater les efforts accomplis sur place par les habitants de Sidi Bibi qui se sont réunis pour acheter le terrain de la future décharge.

Quelles avancées en 2008?

Le volet environnemental se poursuit en 2008 avec, pour la décharge pilote, la création d'un contrôle d'accès nécessaire afin d'éviter les déversements clandestins ainsi que la plantation d'une zone tampon boisée. Cette dernière revêt une importance capitale dans la lutte contre la dissémination des déchets à tous vents ainsi que dans le combat contre le sable dans une région où les effets de la désertification se font sentir. L'accent sera maintenu sur le compostage des déchets organiques et le broyage du plastique en vue du recyclage en poursuivant les formations et en acquérant

le matériel adéquat.

Toujours dans une optique de travail sur le long terme, il est prévu qu'un fonctionnaire communal de Jette parte aider ses confrères marocains à créer une base de données pour faciliter le contrôle des entreprises. En effet, un zoning industriel de 90 entreprises s'installe à Sidi Bibi et l'utilisation d'un outil de gestion per-



formant est importante pour la délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement, la perception de taxes, la planification des éventuels besoins d'expansion, le contrôle des déchets,...

Enfin, la Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD), organe de tutelle en matière de coopération internationale, impose aux communes partenaires d'inclure une thématique sociale de "développement humain" à leurs projets de collaboration, une dimension que Jette et Sidi Bibi ne comptent certainement pas occulter.

En se lançant dans une collaboration soutenue avec une commune du Sud, Jette s'ancre pleinement dans le monde d'aujourd'hui. L'administration communale a compris que la coopération ne passe pas par l'aumône et a saisi la chance de partager ses savoirs avec des partenaires moins outillés. Jette et Sidi Bibi ressortent toutes les deux gagnantes de ce projet qui force à l'autocritique. La responsabilité d'une commune ne s'arrête pas à ses frontières terrestres. Jette s'est résolument engagée sur cette voie.

Espace public enfants admis à Jette Des écoliers présentent le cadre de vie dont ils rêvent

Certaines idées seront prises en compte dans les plans de réaménagement de la place Cardinal Mercier



Le 7 décembre dernier, les élèves de sixième année primaire de l'école Notre-Dame de Lourdes et du Sint-Pieterscollege ont présenté le cadre de vie dont ils rêvent. Le ministre régional des Travaux publics Pascal Smet et l'échevine Brigitte De Pauw ont découvert les idées des enfants pour transformer la place Cardinal Mercier, dont le réaménagement est actuellement à l'étude, en un espace enfants admis. Ce projet a été mené avec le soutien des asbl Mobiel 21 et Green Belgium.

L'espace public joue un rôle important pour les enfants et les jeunes qui vivent en milieu urbain. Ils fréquentent les rues et les places pour se rendre à l'école, pour rencontrer des amis, pour jouer, pour découvrir le monde qui les entoure et pour nouer des contacts sociaux. Les enfants apportent en outre une touche de vie supplémentaire dans notre environnement. Et pourtant, ils sont bien souvent oubliés lorsque des projets de réaménagement de l'espace public sont élaborés.

Le projet "Espace public enfants admis à Jette" voulait précisément changer cette réalité. Les enfants ont tout

d'abord travaillé sur des propositions concrètes à mettre en oeuvre dans le quartier de leur école et sur la place Cardinal Mercier qui fera prochainement l'objet d'un réaménagement en profondeur. Mobiel 21 et Green Belgium ont ensuite réuni les idées des enfants sous la forme d'une brochure de recommandations pour une gestion de l'espace public qui prenne en compte l'avis des enfants. Ces recommandations s'adressent aux autorités communales et régionales, ainsi qu'aux bureaux d'études.

Certaines idées émises par les enfants étaient plutôt loufoques (comme "un terrain de football sur la place Cardinal Mercier"), tandis que d'autres étaient parfaitement exploitables (comme "une fontaine à eau" ou "une zone de pique-nique"). Quelques-unes de ces idées seront prises en compte dans les plans définitifs de réaménagement de la place Cardinal Mercier. L'espace public est très important pour les enfants. Alors, pourquoi ne pas leur donner la parole quand il est question de l'aménagement de leur propre cadre de vie ?

Opération Ishango

Quand les sciences se font ludiques

L'opération Ishango des Petits Débrouillards vise à donner aux enfants le goût des sciences exactes. Des expériences de chimie et de physique à l'école de Dieleghem ont lancé, le 20 décembre dernier, la 5ème édition de l'opération. En présence d'un prix Nobel, s'il vous plaît...



Intéresser les enfants aux sciences dès les primaires et profiter de leur curiosité naturelle pour leur montrer que les sciences sont amusantes et qu'elles font partie de la vie courante, telle est l'ambition des Petits Débrouillards. Ceux-ci avaient mis les petits plats dans les grands lors du lancement de l'opération Ishango. Réunissant pour l'occasion les élèves francophones de 5ème primaire et les élèves néerlandophones de 6ème primaire de l'école de Dieleghem, cette activité a entrouvert les portes d'un

monde pas si éloigné de nous. Aux petits francophones, la chimie. Aux jeunes néerlandophones, la physique. C'est ainsi que les enfants, équipés de tubes à essai, ont découvert les acides et les bases au départ de... jus de chou rouge! Chaque mélange d'ingrédients se chargeait d'une couleur propre permettant de déterminer la qualité de la potion.

Les physiciens en herbe, eux, se sont chargés de construire des moulins à vent avec des bouteilles d'eau. Cette expérience ne pouvait mieux tomber puisque le parrain de l'opération Ishango, le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, était présent pour encourager les scientifiques de demain. Pour rappel, la participation de Jean-Pascal van Ypersele au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

lui a valu, cette année, le prix Nobel de la Paix (prix que le GIEC a reçu conjointement avec Al Gore).

La matinée s'est achevée par une présentation, digne d'un très bon one-man-show, de l'ethnomathématicien Dirk Huylebrouck. Ce dernier est parvenu à rendre drôle la genèse du bâton d'Ishango. Ce bâton, symbole de l'opération, serait le plus ancien objet mathématique de l'humanité. Découvert au Congo, il illustre la naissance de la logique mathématique.

A l'issue de la matinée, les enfants sont repartis pleins d'interrogations. C'est le but: comment en effet résoudre des problèmes si l'on ne se pose pas de questions? Une chose est certaine. Si l'opération Ishango n'a pas suscité de vocation (l'avenir nous le dira), elle a certainement suscité l'enthousiasme.

Innovation

à la clinique Sans Souci

En octobre dernier, la clinique Sans Souci a inauguré des maisons hospitalières. Ces dernières ont pour but de mener le patient en détresse mentale vers une autonomie progressive tout en maintenant les soupapes de sécurité d'un environnement hospitalier. Ces maisons, implantées au sein du site de la clinique jettoise, constituent une première à Bruxelles.



La santé mentale et le bien-être émotionnel font partie intégrante de la santé et de la qualité de vie. Pourtant, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que, en Europe, une personne sur quatre connaît une souffrance psychologique au cours de sa vie. En Belgique, entre 200.000 et 250.000 personnes sont concernées par des problèmes psychiatriques sévères et durables. La clinique Sans Souci, bientôt centenaire, est depuis longtemps engagée dans la réhabilitation psychiatrique. Tout au long de ces 30 dernières années, cette clinique a multiplié les initiatives pour diversifier et adapter son offre de soins aux besoins de ses patients. Les maisons hospitalières représentent, à ce titre, un outil novateur et original.

A contre-courant d'une certaine doctrine

La clinique Sans Souci met à disposition de certains de ses patients quatre maisons hospitalières. Chaque bâtiment comporte six chambres, une cuisine, un living et des sanitaires. Le but étant de donner aux patients un espace de vie qui se rapproche le plus possible de celui qu'ils auront à gérer en dehors de l'hôpital tout en disposant, quand cela s'impose, des ressources du milieu hospitalier.

Cette initiative va à contre-courant de certaines idées reçues qui veulent que l'hôpital soit notamment un lieu de surveillance intensive, se limitant à organiser un gardiennage sans espoir de temps meilleurs. La volonté de l'équipe soignante est vraiment ici de réunir les conditions qui permettront au

patient de s'organiser dans un espace qu'il gère lui-même, seul ou avec d'autres. La réflexion sur son projet de vie et ses problèmes est alors possible. Dans de telles conditions, l'équipe soignante peut également évaluer si un patient est capable d'appeler à l'aide lorsque les choses se gâtent.

Mi-2008, la clinique Sans Souci continuera d'étendre son offre de soins et ouvrira un centre de consultation. Psychiatres et psychologues pourront y recevoir des patients non hospitalisés pour des entretiens de psychothérapie, de relation d'aide ou de demande d'avis, de mise au point et de suivi de traitements médicamenteux.

Renseignements: Clinique Sans Souci - avenue de l'Exposition 218 à 1090 Jette - 02.478.04.33.

Coup de pouce à un centre pour l'accompagnement de famille et de jeunes

La commune de Jette a décidé d'octroyer les bénéfices du concert de Noël de Dana Winner au centre de jour Het Vlot qui assure l'accompagnement de familles et de jeunes. Le chèque d'un montant de 4.610 euros a été remis par l'échevine de la Communauté flamande et de la Jeunesse néerlandophone Brigitte De Pauw, en présence de l'échevin de la Santé Paul Leroy. Il va sans dire que ce coup de pouce est le bienvenu pour ce centre jettois qui fonctionne essentiellement grâce à des subsides.



Un chèque de 4.610 euros... Voilà un beau cadeau de Noël offert par la commune de Jette au centre de jour Het Vlot, spécialisé dans l'accompagnement de jeunes.

"Het Vlot"
Rue Amélie Gomand 19
1090 Jette
Tél.: 02.428.00.55

Het Vlot s'est donné pour mission d'accompagner les familles qui, pour diverses raisons, sont confrontées à des problèmes dans l'éducation de leurs enfants de 6 à 18 ans, scolarisés dans l'enseignement néerlandophone. L'accompagnement a surtout pour objectif d'améliorer le fonctionnement au sein de la famille, de telle sorte que les problèmes qui se posent soient résolus, limités ou, à tout le moins, qu'ils deviennent gérables. Pour ce faire, les collaborateurs du centre de jour prennent aussi bien en compte les relations entre parents et enfants, que les relations entre les enfants eux-mêmes ou encore entre les parents.

Un environnement à prendre en compte

Lorsque des problèmes se posent au sein d'une famille, ils se manifestent souvent chez les enfants. Het Vlot est contacté pour un "enfant-à-problème". Ce sont parfois des intervenants extérieurs (médecin de famille, enseignants,...) qui détectent un problème auquel une solution devrait être apportée. Le centre de jour accueille les enfants après les heures d'école, jusqu'à 19 heures. La famille est ainsi quelque peu déchargée, tandis que les accompagnateurs du centre ont l'occasion de bâtir petit à petit une relation faite de confiance et de respect mutuel.

Het Vlot part du principe que l'environnement dans lequel évolue le jeu-

ne doit être pris en compte pour résoudre les problèmes. L'aide est adaptée aux spécificités de chacune des familles qui bénéficient d'un accompagnement. Tous les membres de la famille ont dès lors leur place dans cette démarche. Dans un premier temps, la famille reçoit un soutien afin de permettre aux parents d'assumer leurs responsabilités par rapport à l'éducation de leurs enfants. Cet accompagnement se concrétise de différentes manières. Het Vlot se rend à domicile pour parler avec la famille tout entière ; en semaine, un travail de groupe est effectué tous les jours avec les enfants ; chaque enfant est suivi individuellement ; les parents bénéficient d'un soutien particulier ; enfin, l'environnement familial est stabilisé.

Grand concours pour les familles jettoises "Une photo, une phrase" Eurodisney et d'autres prix à la clé...



Les familles, ce sont avant tout des enfants, des papas, des mamans, des papys, des mamys, des proches... L'envie de mettre un visage sur les familles jettoises est née au sein du Conseil consultatif de la Famille et de la Petite Enfance. Avec le soutien du collègue des bourgmestres et échevins et à l'initiative de Claire Vandevivere, échevine de la Famille et de la Petite Enfance, il organise en cette fin d'année un grand concours pour les familles jettoises : "Une photo, une phrase". Chaque famille jettoise peut envoyer une photo originale qui la représente dans un cadre jettois et compléter la phrase "La famille, c'est...". A vous d'imaginer !

Le jury sera composé des membres du Conseil consultatif de la Famille et de la Petite Enfance. La famille gagnante remportera 5 places pour Eurodisney-Paris (pour 2 adultes et 3 enfants de moins de 12 ans). Parmi les autres prix, il y aura des places pour des spectacles pour enfants et des bons d'achats pour des livres.

Toutes les photos seront exposées à la Maison communale début 2008, après la remise des prix à laquelle seront conviées toutes les familles participantes. La photo la plus originale sera en outre publiée dans le Jette Info.

Comment participer au grand concours "Une photo, une phrase" ?

Thème : "Une photo originale de votre famille dans un cadre jettois"

- Il faut habiter Jette.
- La photo doit être récente et prise dans un cadre jettois.
- Caractéristiques techniques : photo couleur ou noir et blanc, format 10/15 ou 13/18, pas de photos en format électronique (uniquement tirages papier).
- Une seule photo par famille.
- Au dos de la photo, notez en lettres capitales : NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE et votre définition de la famille "LA FAMILLE, C'EST...".
- Envoyez votre photo à l'attention de Madame Anne Meert - Service de la Petite Enfance et de la Famille - La Maison communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette, au plus tard le lundi 14 janvier 2008.
- Vous pouvez aussi déposer votre photo dans l'urne "Grand concours photo" à l'Accueil de La Maison communale entre le 7 et le 14 janvier 2008.
- Remise des prix : le jeudi 21 février 2008 à 18h à La Maison communale.

Renseignements : service communal de la Petite Enfance - 02.422.31.35

Cours communaux de promotion sociale J.L. Thys

Rentrée janvier 2008

Néerlandais, anglais, espagnol

En soirée, les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h30 à 21h40

Français pour nouveaux arrivants

En journée, les lundis et mercredis de 14h à 17h

Néerlandais élémentaire et moyen

En journée, les lundis et vendredis de 9h à 12h, les mardis et jeudis de 13h à 16h ou les lundis et mercredis de 14h à 17h

Inscriptions:

A partir du 7 janvier 2008 du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 18h à 20h

Cours communaux de promotion sociale J.L. Thys

Rue Essegem 101 à 1090 Jette
Tél./ fax: 02.427.07.57

Email: promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

Dynamiser le commerce jettois : tout bénéfique pour la commune et ses habitants

Le secteur commercial symbolise le cœur de notre commune. L'offre riche et variée en magasins, restaurants, cafés et autres services permet aux Jettois de trouver la qualité tout près de chez eux. La réputation commerciale de Jette dépasse les frontières de la commune, notamment grâce à ses célèbres marchés annuel et dominical. Nous bénéficions à Jette de trois grands noyaux commerciaux: la galerie Mercure, la place Werrie et les places Reine Astrid (ou Miroir) et Cardinal Mercier et leurs environs. Ce mois-ci, Jette Info met en avant les différentes initiatives de soutien du secteur commercial pour l'axe de la place du Miroir à la place Cardinal Mercier, en commençant par dévoiler le plan de localisation des commerces situés sur et alentour de ces deux places.

Les différents intervenants (le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin du Commerce Bernard Lacroix, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois, l'asbl Promotion de Jette, l'association des commerçants Shopping Jette et l'Agence régionale pour le Développement urbain Atrium) mettent tout en oeuvre pour promouvoir le noyau commercial et veiller à un développement prospère. A côté de la carte de localisation des commerces, ce dossier vous présente les nouveaux commerces établis à Jette, ainsi que deux projets novateurs : "Stop mégots" et l'harmonisation des terrasses" de la place Reine Astrid. Ensemble, les partenaires de la commune travaillent à un commerce dynamique, bénéfique pour les commerçants et leurs clients.

Un plan commercial pour les clients et les commerçants Tous les commerces du centre de Jette sous la main

Depuis peu, les clients des commerces situés sur et autour de la place Reine Astrid et de la place Cardinal Mercier disposent d'un plan pratique sur lequel figurent les commerces, les restaurants et les cafés du cœur de Jette. Ce plan représente un coup de pouce pour les commerçants, une aide pour leurs clients et un atout supplémentaire en vue de stimuler le commerce dans le centre de Jette.

Les commerces situés sur l'axe entre la place Reine Astrid et la place Cardinal Mercier constituent sans aucun doute l'un des pôles d'attraction de notre commune. Jette est une commune animée où la convivialité et la chaleur humaine ne sont pas de vains mots. Les nombreux commerces, restaurants et cafés contribuent largement à cette qualité de vie.

Les différents partenaires (le collège des bourgmestre et échevins, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois et l'association des commerçants Shopping Jette) sont conscients de l'importance de ce centre commercial florissant. Ils s'investissent dès lors pleinement pour soutenir et développer la dynamique de ce pôle d'attraction jettois. Ils ont reçu dernièrement un soutien important de l'Agence bruxelloise pour le Développement urbain Atrium.

Les collaborateurs d'Atrium se concentrent sur la promotion des commerces établis dans le périmètre du contrat de quartier. Ce plan commercial s'intègre parfaitement dans leur projet qui consiste à aider les commerçants à améliorer l'attractivité de leur environnement commercial.

Les commerces par secteur d'activité

Le plan commercial reprend tous les commerces de la place Reine Astrid, de la rue Léon Theodor, de la place Cardinal Mercier et des rues avoisinantes, classés par secteur d'activité. Les quelque 300 commerces sont répartis en sept secteurs : Hôtels, Cafés et Restaurants; Alimentation; Vêtements et Accessoires; Transport; Equipement de la maison; Services et Loisirs et enfin Soins et Santé. Au verso, chaque commerce est représenté sur le plan par un symbole et une couleur correspondant au secteur, ainsi que par un numéro.

Ce plan, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Jette, sera disponible dès la mi-janvier dans les commerces de la zone. Il sera en outre distribué sur la voie publique (lors du marché dominical, par exemple). Le plan permettra non seulement aux clients de découvrir la richesse du commerce jettois, mais il les incitera en outre à rendre une petite visite à un commerce dont ils ne connaissaient pas l'existence. Que vous soyez à la recherche d'un bon serrurier, d'un beau bouquet de fleurs pour la dame de votre cœur ou d'un petit restaurant sympathique, vous trouverez tout cela à deux pas de chez vous.



A Jette, vous trouvez des commerces de qualité à deux pas de chez vous

Projet "Stop Mégots"

Des cendriers à Jette pour assurer la propreté dans les rues et devant les établissements horeca



L'interdiction de fumer dans les établissements horeca entraîne la malpropreté des trottoirs. Les clients fument à l'extérieur et jettent leurs mégots au sol. Dans le cadre du contrat de quartier, l'Agence bruxelloise pour le Développement urbain Atrium, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois et l'administration communale de Jette ont uni leurs efforts pour un espace public propre, particulièrement aux alentours des établissements horeca. Cette symbiose toute particulière entre commerce et propreté publique représente un projet unique à Bruxelles.

Le mercredi 19 décembre, le dernier d'une quarantaine de cendriers fut placé dans les rues de Jette. Ces cendriers ont été installés sur la façade des établissements horeca participant à l'action, ainsi que sur l'espace public. Le placement de ces cendriers a été pensé en tenant spécialement compte des personnes moins valides.

Les cendriers posés à l'entrée des établissements horeca forment le premier volet du projet. Ils sont subsidiés par la Région de Bruxelles-Capitale, de manière à inciter les exploitants horeca à participer à cette action. Une vingtaine de cendriers a été posée devant des établissements horeca, soit 50% des restaurants ne disposant pas d'un espace pour fumeurs.

L'originalité de cette initiative se cache dans le second volet du projet. Il s'agit de l'installation de cendriers sur l'espace public. Les 22 cendriers ont été disposés à proximité d'endroits où l'on constate souvent des mégots abandonnés tels que les arrêts de bus, l'entrée de salles de sport,...

Nouveaux commerces à Jette

Dans le cadre de ce dossier concernant les investissements dans le noyau commercial place Reine Astrid - place Cardinal Mercier et alentours, Jette Info continue sur sa lancée en vous proposant une nouvelle rubrique. Chaque mois, les commerces qui viennent d'ouvrir leurs portes à Jette seront présentés dans les colonnes du journal. Profitons de ce dossier pour remonter le temps en évoquant les nouveaux magasins, cafés, restaurants,.... qui se sont installés depuis le mois de septembre dernier aux alentours du Miroir.

Vous ouvrez un commerce à Jette et souhaitez le faire savoir par le biais du Jette Info ? Contactez-nous au 02.423.13.22.

Câlin d'anis

Vêtements pour dames
Chaussée de Jette 314

Chantal Olivier

Coiffure pour dames
Rue Léon Theodor 2

Be Wine

Dégustation et vente de vins
Place Reine Astrid 34

Multi Need

Bureau
Rue Léon Theodor 4

Friterie Le Miroir

Friterie
Place Reine Astrid



Place Reine Astrid Vers une harmonisation des terrasses

L'Agence régionale Atrium s'est fixé pour objectif de faire de la place Reine Astrid l'un des centres commerciaux les plus attractifs de la Région bruxelloise. Après l'édition d'un plan qui regroupe les différents commerces sur l'axe du Miroir à la place Cardinal Mercier, la construction d'un pavillon pour la friterie et l'augmentation des primes à la rénovation dans le périmètre du contrat de quartier, un nouveau projet a vu le jour pour la place Reine Astrid : l'harmonisation des terrasses.

La place Reine Astrid constitue le cœur commercial de notre commune. Le marché dominical, sur la place et dans les rues avoisinantes, attire chaque semaine de nombreux visiteurs qui viennent souvent d'assez loin. Autour de la place, on trouve en outre une concentration de commerces de qualité, parmi lesquels huit établissements du secteur de l'horeca. Afin de rendre l'ensemble plus attrayant, Atrium envisage de coordonner la rénovation des terrasses de ces restaurants et de ces cafés, tout en respectant l'identité de chaque établissement.

Ce projet, subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale, est le résultat d'une collaboration entre l'Agence Atrium, l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, le contrat de quartier, Shopping Jette et le Conseil consultatif de la Personne handicapée, présidé par André Liefferinckx. Si le projet se déroule selon le planning prévu, les restaurants et les cafés devraient accueillir leurs clients sur les terrasses rénovées vers la mi-juillet 2008.

Antenne Interuniversitaire

L'Antenne Interuniversitaire propose des conférences traitant de sujets diversifiés, liés à la politique, à l'histoire, aux arts, à la sociologie, au monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

“Amérique latine: bilan et perspectives”

Isabel Yepez Del Castillo, professeur à l'UCL - Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques

le 10 janvier à 14h30

dans la Salle communale des Fêtes de Jette
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 EUR

Info: service communal de la Communauté française - 02.423.13.53

Cours de guitare d'accompagnement

Cours de guitare d'accompagnement intergénérationnel au collège Saint-Pierre de Jette à partir du 15 janvier 2008.

Enfants à partir de 9 ans et adultes.

Apprentissage des principaux accords au travers de chansons connues ou de compositions.

Chaque mardi en période scolaire de 18h à 19h.
Abonnement: 90 EUR pour 10 semaines de cours ou 165 EUR pour 20 semaines.

Infos et inscriptions : 0479.45.38.93

Réception de Nouvel An pour les Jettois le 19 janvier 2008

Vous souhaitez poser des questions aux mandataires jettois ou aux fonctionnaires communaux ? Vous aimeriez rencontrer d'autres Jettois ? La traditionnelle réception de Nouvel An sera, surtout pour les nouveaux Jettois, l'occasion de découvrir les services communaux à leur disposition.

Rendez-vous le 19 janvier 2008 pour prendre le verre de l'amitié dans une ambiance agréable, lors de la réception de Nouvel An pour les Jettois.

Réception de Nouvel An pour les Jettois le 19 janvier 2008 à 11h
Athénée Royal de Jette
- avenue de Levis Mirepoix 100

Théâtre Jeune public

Dans le cadre des Dimanches d'Aurélié, la compagnie Arts et Couleurs présente un spectacle de 40 minutes pour les petits de 3 à 6 ans.

L'histoire sur la palissade

le 27 janvier à 15h

au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 EUR

Info: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

7.01: Retrouvailles en 2008: raclette "espagnole"

14.01: "Seul(e) avec mes adhérents: monoparentalité au quotidien"

21.01: "Les blogs: quand le carnet intime devient public"

28.01: "Quand j'étais adolescent..."
au Centre culturel Le Fourquet (place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Info: 02.426.06.27 (Planning familial Jette) - 02.478.82.40 (SSM Le Norois) - www.lecafedesparentsdebruxelles.be

Concert de Nouvel An

Le Centre culturel de Jette propose un concert exceptionnel.

L'orchestre symphonique Nuove Musiche interprétera la musique de **Johann Strauss**

le 20 janvier à 16h

en l'église Saint-Joseph (rue Soetens à Jette)

Entrée: 12 EUR - 10 EUR sur réservation

Info: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Concert de SAMIR BARRIS

Multi-instrumentiste doué, hédoniste frondeur, Samir Barris s'est installé peu à peu comme l'une des nouvelles valeurs sûres du singing songwriting en français. Sur scène, il est accompagné par le talentueux contrebassiste Nicholas Yates.

le 26 janvier à 20h15

au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 8 EUR

Renseignements: 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be - www.lerayonvert.be

**Cycle de conférences - Cent Ans de Jazz**

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et de références musicales, de vidéos, ... Ce mois-ci:

“Percussions latines et africaines!”

le 17 janvier de 14h15 à 17h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR - 1,25 EUR pour “Article 27”

Cycle de conférences - Clés pour la musique

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci:

“Schubert et le paradis perdu”.

le 19 janvier à 14h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Info: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Ambiance de Noël sur la place Cardinal Mercier

Le traditionnel marché de Noël s'est déroulé du 7 au 9 décembre. Les vents forts ont empêché les associations de dresser leurs tentes, mais ne sont pas parvenus à garder les curieux et autres amateurs de bonnes affaires dans la douceur de leurs foyers. Le vendredi soir a vu le plus grand nombre de personnes se déplacer pour une balade parmi les chalets en bois, à la recherche de cadeaux de Noël ou de petites douceurs. La performance applaudie de la chanteuse Dana Winner dans l'église Saint-Pierre a attiré encore plus de monde au marché de Noël. Les illuminations et les braseros ont plongé la place dans une chaleureuse ambiance de Noël. Le Père Noël en a même profité pour distribuer des friandises aux enfants, alors qu'une fanfare assurait l'ambiance musicale.



Un cortège de Saint-Nicolas dans les rues jettoises

Saint-Nicolas aussi apprécie le changement. Cette année, il n'a pas accueilli les petits Jettois dans la salle Excelsior mais s'est déplacé, en cortège, à la rencontre des enfants sages.

Durant l'après-midi du samedi 24 novembre, le saint homme, escorté de ses pères fouettards, a distribué des bonbons depuis une calèche. Le cortège est parti de la place Werrie et s'est dirigé, via les rues Lenoir, Werrie et Theodor, vers la chaussée de Jette, l'avenue de Laeken, l'avenue de Jette, la rue Timmermans, la place Reine Astrid et la rue Léopold Ier pour s'achever sur la place Cardinal Mercier. La calèche s'est arrêtée plusieurs fois, notamment sur la kermesse de la place Reine Astrid, à la plus grande joie des pères fouettards qui ont fait quelques tours de moulin.

Cette grande fête de Saint-Nicolas était le résultat d'une collaboration entre l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, Shopping Jette, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois, présidée par Yves Putzeys, et l'asbl Promotion de Jette, présidée par Cyrille Segers.



Sortez les drapeaux à damier: les 24h de Picorchamps sont de retour

Les 8 et 9 février prochains, la 27ème édition des 24h de Picorchamps se déroulera au collège Saint-Pierre de Jette. Quelque 120 pilotes et mécaniciens, répartis en huit équipes, s'affronteront au volant de voitures miniatures sur circuit électrique.

Du vendredi 17h au samedi 17h, les pilotes de huit équipes de passionnés se relayeront au volant de voitures électriques.



Picorchamps 2008
Bon pour une entrée gratuite
valable pour une personne
entre le 8 février 17h et le 9 février 17h.

Sur huit pistes différentes, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur véhicule miniature, sous peine de se voir infliger une pénalité de 30 secondes. Le but de la course est de parcourir la plus grande distance possible dans une ambiance électrique. Le renouvellement des pistes entamé l'année dernière est terminé: les huit pistes et leurs raccordements électriques sont comme neufs. Les performances des voitures n'en seront qu'améliorées. En outre, le comptage des tours est désormais assuré par un système optique.

L'origine de cet événement ancré dans la tradition jettoise remonte à 1981. C'est à ce moment que les scouts "Pionniers" de la 34ème unité Bruxelles Nord de la FSC font le pari d'organiser une course automobile sur circuit miniature de 24 heures. La direction du collège Saint-Pierre, dont les Pionniers sont élèves, leur permet d'occuper le réfectoire durant le week-end de carnaval. Année après année, les équipes se sont diversifiées et les pistes ont pris de l'ampleur, passant de 2 pistes de 16 mètres en 1981 à 8 pistes de ± 60 mètres actuellement.

Renseignements: Picorchamps asbl - Rue Vandenschriek 78 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.771.85.90 - site internet: www.picorchamps.be - email: picorchamps@picorchamps.be.

Picorchamps en pratique

La 27ème édition de Picorchamps aura lieu du vendredi 8 février 17h au samedi 9 février 17h. Les équipes sont déjà constituées mais le public et les supporters sont les bienvenus. Entrée: 3 EUR.

De nombreuses animations sont organisées en marge de la course:

- un bar et des possibilités de restauration;
- un spectacle de close up (prestidigitation de table en table), le 8 février à partir de 18h;
- un circuit pour enfants;
- une séance de dédicace du dessinateur Eddy Pape (Marc Dacier, Luc Orient,...), le 9 février de 14h à 16h;
- un spectacle de cirque présenté par les jeunes de l'école du cirque de Bruxelles, le 9 février à 14h;
- un atelier de grimage;
- des concerts;
- plusieurs expositions sur le thème des années '50 et sur les objets ayant trait à la BD.

Une course Open est organisée le mercredi 6 février. Tout le monde peut y participer, sous réserve de disponibilité. Renseignements et inscriptions: 02.420.76.07 (Philippe Libert)



Taxi gratuit pour les 75+ et les moins valides

Les seniors d'au moins 75 ans et les personnes moins valides à revenus limités peuvent désormais se déplacer gratuitement en taxi grâce aux chèques-taxis. La Région de Bruxelles-Capitale offre à ces personnes deux chèques par mois valables dans tous les taxis bruxellois.

Ces chèques-taxis d'une valeur de cinq euros sont destinés aux personnes souffrant d'un lourd handicap ainsi qu'aux 75+ dont les revenus ne dépassent pas 13.512 EUR par an. Leur distribution se fait via les CPAS ou les communes. Ces derniers peuvent obtenir des subsides régionaux pour l'achat des chèques-taxis. Les modalités pratiques pour l'obtention de ces chèques-taxis à Jette seront publiées dans une prochaine édition du Jette Info.

Les chèques-taxis ne sont pas uniquement là pour favoriser l'usage du taxi. Ils constituent avant tout une solution pour la mobilité des groupes socialement fragilisés formés par les moins-valides et seniors de 75 ans et plus.

Atelier de l'asbl Humania Développement personnel

Profiter des bouchons de la circulation pour se relaxer? C'est apparemment possible. La sophro-relaxation aide à optimiser ses ressources, maîtriser le stress, atténuer les frustrations quotidiennes, diriger sa vie grâce à une prise de conscience accrue. Une série de 5 ateliers vous en livre les secrets pour 50 EUR.

Les samedis (de 10h30 à 12h30): les 19 et 26 janvier, 16 et 23 février et le 1er mars 2008.

Renseignements et inscriptions: asbl "Humania" - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - 02.479.92.75 ou Madame Delbrouck au 02.479.63.42.

Au programme pour les seniors...

Dimanche 27 janvier: Revue 2008 du Théâtre des Galeries

La création annuelle de la Revue a pour postulat de parodier l'actualité avec l'envie de divertir. Qui sera sur la sellette cette année? Que ce soit par Richard Ruben ou par les autres membres de la troupe, une belle palette de personnages mis en exergue par la presse nationale ou internationale aura droit à son moment de "gloire".

Transport en autocar. Rendez-vous à 13h45 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 25 EUR avec transport - 21 EUR sans transport

Attention ! Tous les tickets doivent être payés pour le 15 janvier 2008 au plus tard.

Réservation: à partir du mardi 8 janvier.

Dimanche 10 février: Opérette "Les Cloches de Corneville" au Centre culturel d'Auderghem

Le Centre bruxellois de l'Opérette présentera l'opérette "Les Cloches de Corneville" de Planquette.

Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 31 EUR avec transport - 27 EUR sans transport

Réservation: à partir du mardi 15 janvier.

Vendredi 15 février: Visite de NAVEXPO 2008 à l'abbaye de Dieleghem

Cette visite guidée de l'exposition NAVEXPO 2008 vous présentera "Vikings! Les Rois des Mers". A l'issue de la visite, le café sera offert.

Rendez-vous à 13h50 dans le hall d'entrée de l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14 à 1090 Jette).

Prix: entrée gratuite mais une réservation est obligatoire (nombre de places limité)

Réservation: à partir du mardi 15 janvier.

Lundi 3 mars: Projection du film "The Queen"

au Centre Armillaire



Le film "The Queen" de Frears (projeté en version française sous-titrée en néerlandais) dresse un portrait intime et saisissant de la reine Elizabeth II et de la famille royale britannique au lendemain de la mort de Lady Di. En disparaissant le 31 août 1997, Diana, princesse de Galles, ex-épouse

de l'héritier de la Couronne britannique, provoque en Grande-Bretagne un désarroi sans précédent...

Rendez-vous à 14h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Prix: 2,50 EUR

Réservation: à partir du mardi 15 janvier.

Vendredi 14 mars: Concert d'Adieu d'Ivan Rebroff

en l'église St-Julien à Auderghem



Quarante-cinq ans de chansons, 8.000 concerts, 49 disques d'or... À 76 ans, Ivan Rebroff continue de respecter la promesse qu'il s'est faite: "Chanter tant que Dieu lui prête vie".

Chanteur allemand d'origine russe né en 1931, Ivan Rebroff est un chanteur exceptionnel, de par sa voix, qui couvre 4 octaves. Passé par l'Ecole Supérieure de Musique de Hambourg, il s'est rendu célèbre dans le monde entier par ses interprétations de chansons issues du folklore russe (comme Kalinka Malinka), d'opéras ou d'opérettes.

Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 25,50 EUR avec transport - 20 EUR sans transport

Réservation: à partir du mardi 15 janvier.

Réservations:

Auprès du service des Seniors, à La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol).

Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante: Seniors + Nom + date de l'activité + N° carte (pour connaître votre n° de carte, prière de téléphoner au service des Seniors avant tout paiement ou d'envoyer un mail à l'adresse phellem@jette.irisnet.be).

Attention!

A partir de janvier 2008, changement des horaires pour les réservations

Plus de réservation les lundis et vendredis.

Les réservations seront prises **uniquement les mardi et mercredi de 9h à 11h30, ainsi que le jeudi de 13h30 à 15h45.**



La Carte S, le passeport Culture et Loisirs des 55 ans et +

La culture et les loisirs sont deux domaines prisés par les seniors actifs désireux de profiter pleinement de leur temps libre. Outre les activités organisées par le service communal jettois des Seniors (cours, excursions, spectacles,...), les 55 ans et + ont la possibilité d'assister à de nombreux événements de divertissement, qu'ils soient culturels ou autres, tout en bénéficiant d'avantages exclusifs.

La Carte S est une carte personnelle offrant des centaines de réductions sur des activités culturelles et de loisir. Le/La titulaire d'une telle carte se voit proposer des avantages par plus de

500 partenaires ainsi qu'un abonnement gratuit au trimestriel ActifS. On y trouve: des sujets d'actualité; de nouveaux avantages (visites, spectacles, nouveautés...); des sorties et des balades exclusivement proposées aux membres de la Carte S; une rubrique "concours" pour remporter de nombreux cadeaux (livres, CD, places de spectacles, jeux, etc.),...

La Carte Senior est accessible à partir de 55 ans, contre une cotisation de 7,50 EUR par personne ou 12,40 EUR pour deux personnes d'au moins 55 ans vivant sous le même toit.

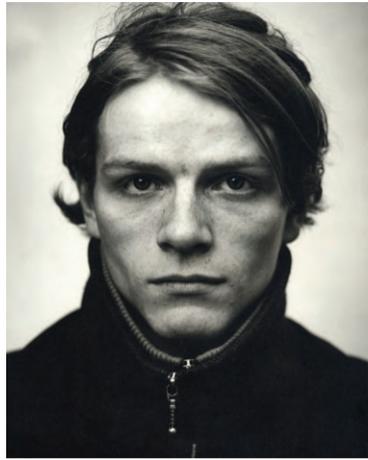
Envie de rejoindre les 12.500 membres de la Carte S?

Téléphonez au 071.52.03.23 du lundi au vendredi entre 9h et 12h ou envoyez un mail à francoise.cartesenior@skynet.be

Plus de renseignements sur le site internet: www.carte-s.be

Des dépliants sont disponibles auprès du service Seniors de l'administration communale (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol).

La Carte S est soutenue par la Communauté française.



Parcours d'Artistes

Appel aux artistes et aux amateurs d'art

Inscrivez-vous maintenant
à l'édition 2008

Les 12 et 13 avril 2008, aura lieu le troisième Parcours d'artistes, organisé par l'administration communale de Jette et le GC Essegem. Les deux premières éditions du Parcours d'artistes ont rencontré un grand succès. L'année dernière, plus de 100 artistes y ont participé. Si vous souhaitez prendre part à l'édition 2008, inscrivez-vous avant le 15 janvier 2008 auprès du service communal de la Communauté flamande (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette), au GC Essegem (rue Léopold I 329 à 1090 Jette) ou via le site www.artiestenparcoursdartistes.be. Les amateurs d'art qui veulent mettre leur maison à la disposition d'artistes participants et de musiciens peuvent également se manifester.

Renseignements: 02.423.13.73 ou cultuur@jette.irisnet.be.



Un film musical sur la zone du canal

Fin janvier, un long-métrage intitulé "KanalKet" sera présenté dans le cadre du projet artistique et culturel KANart. Cette production à petit budget raconte l'histoire d'un jeune garçon qui grandit dans la zone du canal à Bruxelles.

L'idée est née dans l'esprit de l'artiste jettois Guy de Simpele et de son partenaire Bakyt qui, au cours de ces dernières années, ont (res)suscité une activité artistique dans l'ancienne zone industrielle, le long du canal de Bruxelles.

A bord de leur péniche Eliane, ils proposent aux artistes, aux associations et aux habitants de se laisser inspirer par ce quartier. Le projet KANart s'adresse aux jeunes et aux moins jeunes, par le biais de diverses activités culturelles, du théâtre à la danse en passant par les expositions et maintenant... un long-métrage.

Un spectacle coloré qui déborde d'énergie

"KanalKet" est un film muet de 55 minutes qui réunit 175 danseurs, acteurs et habitants. Parmi les participants, on note également l'Ecole du Cirque, les Fanfakids,... Le résultat est un spectacle coloré qui déborde d'énergie. Le film musical sera présenté en avant-première au Vlaams Centrum voor Amateurkunsten (VCA) à Anderlecht, avant d'être projeté dans différents centres culturels à Bruxelles et dans les environs.

Le Jettois Guy de Simpele réunit 175 danseurs, acteurs et habitants dans ce film de danse unique

KANart presents dance film

KANaIKET

Avant-première de "KanalKet"
Le jeudi 24 janvier 2008 à 19h
Au VCA (rue de Veeweyde 24-26 à 1070 Anderlecht)

Navexpo 2008

Les Vikings débarquent à Jette!



Chaque année, Navexpo retrace un pan de l'histoire de la navigation mondiale, s'arrêtant une année sur les cargos et paquebots de rêve, levant une autre fois le voile sur le destin des marins plongés dans la tourmente des tempêtes.

Surgis soudain des brumes du Nord sur la scène de l'Histoire, les Vikings, ces redoutables coureurs des mers, sont encore bien présents dans l'inconscient collectif de l'Europe occidentale. Et pour cause! Ces ancêtres des Scandinaves - Danois, Norvégiens et Suédois - inspiraient à nos lointains aïeux une véritable terreur.

Pendant près de 300 ans, du IX^{ème} au XI^{ème} siècle, ce fut "l'Age Viking". Ces navigateurs et pirates, conquérants et explorateurs, marchands et finalement colons ont marqué de leur empreinte tout le monde connu à cette époque.

Leur apport très riche à notre Histoire européenne mérite d'être redécouvert sous tous ses aspects.

Navexpo 2008 "Vikings! Les Rois des mers"

du 12 janvier au 17 février 2008

tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 17h - le we de 14 à 18h - fermé le lundi à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14)

Renseignements: Abbaye de Dieleghem - 02.479.00.52

UNE PRODUCTION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE ET DE L'ÉQUIPE NAVEXPO

Talens Palet 2008: Il est permis de faire autrement !



Concours de peinture dans le cadre de la Semaine flamande des Arts amateurs

En 2008 aura lieu la deuxième édition de Talens Palet, grand concours de peinture pour artistes non-professionnels, organisé par la Communauté flamande. Les éliminatoires de ce concours se dérouleront notamment à Jette, à l'initiative de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw et de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.



**Inscriptions: www.talenspalet.be
Info: KUNSTWERK[t], talenspalet@kunstwerkt.be ou 09.235.22.70**

Talens Palet prendra place cette année dans le cadre de la Semaine flamande des Arts amateurs (Week van de Amateurkunsten ou encore WAK) qui aura pour thème "Il est permis de faire autrement !". Ce double événement sera parrainé par Herr Seele, alias Peter van Heirsele, artiste, cartooniste et dessinateur de BD belge.

Le concours en bref

Pour qui ? Tous les peintres non-professionnels à partir de 16 ans.

Quoi ? Vous réalisez une peinture (format 50x50cm) sur le thème " Il est permis de faire autrement !". Vous recevrez la toile lors de votre inscrip-

tion, à partir de janvier 2008, auprès du service de la Communauté flamande (bureau 45 - La Maison communale de Jette - chaussée de Wemmel 100).

Quand ? Les éliminatoires se dérouleront du 25 avril au 4 mai 2008 (WAK). Toutes les oeuvres seront jugées par un jury professionnel. Une centaine d'oeuvres seront sélectionnées pour la finale qui aura lieu en juin 2008.

Les participants pourront peut-être remporter l'un des prix de ce concours, mais ils sont d'ores et déjà assurés de voir leur oeuvre prendre part aux éliminatoires. Un jury indépendant se déplacera pour examiner les oeuvres présentées lors des différentes

éliminatoires. Dans chaque commune, 3 lauréats au moins seront sélectionnés. Ils se verront remettre un bon d'achat et leur ticket pour la finale du concours où ils pourront se mesurer aux autres lauréats. Parmi cette sélection d'oeuvres, le jury, présidé par Herr Seele, désignera les gagnants des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix.

Prix: 1^{er} prix: 1.250 EUR (750 EUR + 500 EUR en matériel); 2^{ème} prix: 600 EUR (500 EUR + 100 EUR en matériel); 3^{ème} prix: 400 EUR (300 EUR + 100 EUR en matériel). Prix du public: 250 EUR (150 EUR + 100 EUR en matériel).

Participation: 8 EUR (toile comprise).

Voir le Monde**“L’île de Pâques, l’île planète”**

Découverte en 1722, chilienne depuis 1888, Pâques est l’île habitée la plus isolée de la planète. Triangle volcanique de 160 km² perdu dans le Pacifique, l’île de Pâques est l’un des sites archéologiques les plus bouleversants du monde. Vieux rêve pétrifié de l’Humanité : une des dernières énigmes, mais avec combien de bêtises et de faux mystères...!

Projection du documentaire “L’île de Pâques, l’île planète”

le dimanche 3 février à 15h en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR - 7,50 EUR pour les seniors - 5 EUR pour les moins de 26 ans

Renseignements: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95

Armillaire Blues Nights**The Blue Flame****The Brussel’s Chicago Blues Band****Are you ready for the Blues?**

Un vrai Blues band, mais bien de chez nous, The Blue Flame, fut fondé en 1995 par des musiciens bruxellois. Depuis sa création, il a déjà eu l’occasion de partager l’affiche de grands noms comme El Fish, Thierry Crommen, Francis Lalanne, Elmore D... The Blue Flame puise son inspiration dans le Delta Blues et le Chicago Blues mais aussi dans la Boogie Music et le Jump. Parallèlement, les compositions propres sont le fruit d’un travail commun qui rend leur “couleur musicale” très identifiable et pourtant très fidèle à la tradition.

Entre les compositions du groupe, vous retrouverez avec bonheur des morceaux choisis de BB King, d’Otis Redding, de Calvin Carter, de Willie Dixon ou encore de Jimi Hendrix.

Avec les musiciens Alain Vanbrussel (g, voc), Daniel Styns (g), Mario Dragon (harmo), Philippe Detombe (b) et Sylvain Léonard (dms)

Armillaire Blues Nights: The Blue Flame

le vendredi 25 janvier à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation - 1,25 EUR Art 27

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Spectacle cabaret**Crises en scène (ou délires très minces)**

Eh oui! Cette fois, les comédiens de la compagnie Le Rideau jettois vont littéralement brûler les planches du Centre Armillaire en piquant leur crise...

Pas de crise d’hystérie ou de crise d’identité, qu’on se rassure! Mais crise d’allergie à la bêtise humaine, au défaitisme et à l’absurdité de la vie. De la folie douce au non-sens, les sketches s’enchaînent et font un sort à toutes les dérives de notre société malade de son confort. Complices ou victimes, obsédés du GSM, boulimiques de sécurité, tire-ficelles ou parasites de tout crin vont défiler sous vos yeux dans un joyeux tohu-bohu: de quoi déclencher à coup sûr des crises... de fous rires!

Avec: Ildiko Acs, Chantal Beerens, Vincent Brobald, Anne Cornette, Pascale Crozaz, Olivier Dardenne, Raymonde De Bruyne, André Decorte, Peggy de Groot, Géraldine De Lee, Marc Parys, Arnold Robertz, Isabelle Rousseau, Olivier Rousseau, Martine Schuermans et Isabelle Turneer.

Spectacle “Crise en scène”

les 11 et 12 janvier à 20h15, le 13 janvier à 15h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR à l’entrée / 8 EUR pour les seniors, les étudiants et en prévente sur le compte 310-0236262-56

Renseignements et réservations: 02.478.45.08 (Mme Parys) ou sur le site www.lerideaujettois.be

Ciné-club Soukirai**“La vie des autres” de Florian Henckel-Donnersmarck**

Au début des années 1980, en Allemagne de l’Est, l’auteur à succès Georges Dreyman et sa compagne l’actrice Christa-Maria Sieland sont considérés comme faisant partie de l’élite des intellectuels de l’Etat communiste, même si, secrètement, ils n’adhèrent pas aux idées du parti.

Le Ministère de la Culture commence à s’intéresser à Christa et dépêche un agent secret, nommé Wiesler, ayant pour mission d’observer le couple. Tandis qu’il progresse dans l’enquête, ils le fascinent de plus en plus...

Projection du film “La vie des autres”

le 16 janvier à 20 h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39